

Candidat socialiste pour la majorité de la France

Jean-Hugues COLONNA

Marié. 3 enfants.
Professeur d'Education Physique au Lycée du Parc-Impérial
Conseiller Municipal de NICE (liste NICE DEMOCRATIE)

Nous remercions toutes les électrices et tous les électeurs qui, par leur vote du 14 juin, ont donné la majorité à la gauche et contribué à mettre en ballotage le député sortant.

Nous remercions en particulier les 22.036 électrices et électeurs qui ont voté pour les propositions que nous avons résumées dans notre profession de foi du premier tour et qui correspondent aux engagements pris par François Mitterrand au cours de sa campagne présidentielle.

Depuis le 24 mai, c'est-à-dire en moins d'un mois, le Président de la République et le Gouvernement de Pierre Mauroy ont montré qu'ils étaient résolument déterminés à tenir ces engagements.

Dans la mesure du pouvoir réglementaire que leur confère la Constitution, ils ont déjà, dans de nombreux domaines, pris des décisions importantes (relèvement du S.M.I.C., des prestations familiales, du minimum vieillesse, de l'allocation pour les handicapés, de l'aide personnalisée au logement ; création d'emplois ; mesures substantielles en faveur des agriculteurs ; supression de la vignette moto ; etc.) en définissant, chaque fois que ceci était nécessaire, les moyens de financement correspondants.

Le changement a donc été largement amorcé et il l'a été dans le calme et la tranquillité, dans le respect le plus absolu des libertés.

Il doit être poursuivi de la même façon car la majorité des Françaises et des Français le souhaitent ardemment, ainsi que viennent de le confirmer avec force les résultats du 14 juin.

Mais les mesures les plus importantes ne peuvent être prises que par la voie législative.

Il est clair, par conséquent, que l'application de la politique préconisée par le Président de la République exige que, dans l'Assemblée Nationale, siège une majorité large et solide résolue à voter les textes de lois nécessaires .

Notre circonscription doit et peut contribuer à la formation d'une telle majorité.

Pour cela, il est indispensable que se rassemblent autour de notre candidature, qui est désormais la candidature unique de la gauche, toutes les forces populaires, toutes les forces de progrès, que se rassemblent toutes celles et tous ceux qui, quelle que soit leur attitude du 14 juin, veulent que l'action entreprise par le Président de la République et le Gouvernement soit poursuivie et amplifiée.

Le député giscardien sortant, Fernand Icart, représente la droite conservatrice, accrochée à des privilèges d'un autre âge, dont la politique, depuis plus de vingt ans, ne cesse de faire des Alpes-Maritimes, une zone de spéculations au détriment de la ville, de la campagne et de la montagne.

Il a, dimanche dernier, subi une première défaite.

Il doit, dimanche prochain, être définitivement battu.

Electrices et électeurs de la 3e circonscription des Alpes-Maritimes,

vous voulez un député neuf, un député dynamique à l'écoute de vos problèmes, désireux de faire passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers de quelques grandes sociétés,

vous voulez que le Président de la République puisse conduire notre pays, calmement, tranquillement, dans la voie du changement,

vous voulez que règnent dans les Alpes-Maritimes et en France plus de justice et plus de liberté.

Alors vous devez apporter votre contribution à la formation d'une majorité vraiment nouvelle.

VOTEZ
JEAN-HUGUES COLONNA

Candidat socialiste pour la majorité de la France



SUPPLEANT

Gilbert ROBIN

Marié. 3 enfants.
Ancien élève de l'Institut d'Etudes Juridiques de Nice - Licencié en Droit
Résistant - Engagé volontaire - Lieutenant Honoraire -
Chevalier des Palmes Académiques

l'atelier d'impression